

Espace client



ACCIDENT DU TRAVAIL



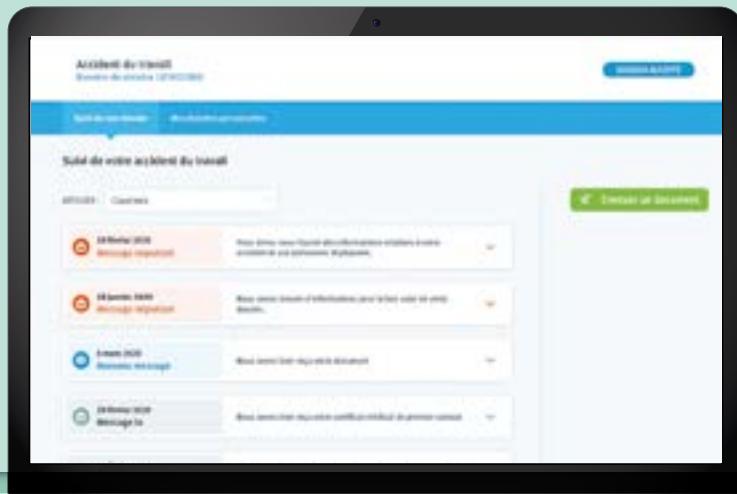
**Victime d'un accident du travail ?
Suivez et gérez votre dossier en ligne !**

Nous sommes là pour vous. **ethias**

VICTIME D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL ?

Et si Ethias vous facilitait la vie en réduisant votre paperasse et en accélérant vos remboursements ? C'est ce que nous vous proposons avec **l'Espace Client sur www.ethias.be et sur l'app Ethias.**

Une manière simple, rapide et sûre de suivre et de gérer votre dossier personnel relatif à un accident du travail.



Découvrez notre vidéo de démonstration sur www.ethias.be/sinistre_AT

POURQUOI GÉRER VOTRE SINISTRE “ACCIDENT DU TRAVAIL” EN LIGNE ?

+ Rapide

Vous envoyez vos **demandes de remboursement de frais** et elles sont traitées aussitôt.

+ Complet

Vous envoyez **tous vos documents** (médicaux, certificats d'incapacité et de guérison, rapports de soins, photos permettant de préciser les circonstances de l'accident...) et vous les retrouvez facilement dans votre Espace Client.

+ Sûr

Plusieurs modes de connexion sécurisés : e-ID, Itsme.

+ Clair

Vous suivez l'historique de vos remboursements, le statut des périodes d'incapacité, les échanges de courriers...

+ Toujours accessible

L'Espace Client est aussi accessible via l'App d'Ethias pour smartphone !
Le moyen le plus simple et rapide pour suivre et gérer son dossier accident du travail !
L'App d'Ethias est disponible sur



Ethias a remporté le **Trophée DECAVI de la meilleure assurance « Accident du Travail* »** pour la 6^e année consécutive, grâce à ses nombreux services aux victimes comme AssurPharma, AssurKINE, un programme de réinsertion professionnelle....

* Trophée DECAVI publié le 25 avril 2024 sur www.decavi.be (catégorie Assurances Non-Vie - Accidents du travail - n°1 parmi 6 produits repris dans cette catégorie).

Rendez-vous sur www.ethias.be/espaceclient



QUE DEVEZ-VOUS FAIRE SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN ACCIDENT DU TRAVAIL ?

- 1. Informez-en votre employeur.** C'est lui qui doit ouvrir votre dossier "sinistre" auprès d'Ethias.
- 2. Dès que vous recevez la confirmation d'Ethias de l'ouverture de votre dossier, vous pouvez le consulter dans l'Espace Client.**
- 3. Créez votre compte sur www.ethias.be/espaceclient.**
Il vous permettra de vous connecter à votre dossier.
- 4. Suivez et gérez votre dossier en ligne** quand vous le voulez et en toute sécurité.

Espace client 

ACCIDENT DU TRAVAIL

**CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR
WWW.ETHIAS.BE/ESPACECLIENT
LA MANIÈRE SIMPLE, RAPIDE ET SÛRE
DE SUIVRE ET DE GERER
VOTRE DOSSIER.**



««« Code QR

Accédez directement au site
www.ethias.be/espaceclient

Ethias SA, n°d'agrément196,voieGisèleHalimi10à4000Liège,estunecompagnie d'assurance agréée en Belgique et soumise au droit belge. RPM Liège TVA BE 0404.484.654 - IBAN : BE72 0910 0078 4416 - BIC : GKCCBEBB.
E.R. : Vincent Pécasse.

ethias